

**ATTENTION, NOUS PRECONISONS UNE
INSCRIPTION A L'ANNEE.
CE PLANNING EST A REMPLIR POUR LES
OCCASIONNELS.**



Commune de NEOULES
**ACCUEIL PERISCOLAIRE
EMPLOI DU TEMPS**

HORAIRE :
MATIN : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
7H00-8H20
SOIR : (LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI)
16H30-18H30

MOIS FEVRIER 2018

Cochez les cases des jours de présence de votre enfant à l'accueil périscolaire

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
				01		02	
05		06		08		09	
12		13		15		16	
19		20		22		23	

NOM :

SOIT : Nb matinées

PRENOM :

SOIT : Nb soirées

CLASSE :

MATERNELLE / PRIMAIRE

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

A RENDRE AVANT LE 25.01.2018 EN MAIRIE OU SERVICE JEUNESSE

N.B. : Le non respect de ce délai peut entraîner la non inscription de votre enfant

CONTACT : SABRINA 06.81.21.74.42